

# REGLEMENT INTERIEUR OPEN GRAND PRIX DE VITRE

## Article 1 : Organisation

L'association Echiquier Vitréen organise le 29<sup>ème</sup> Grand Prix Rapide de Vitré le jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025, au Centre Social, 27 rue Notre Dame à Vitré.

2 tournois sont organisés.

Le tournoi principal est ouvert à tous, homologué [rapide FIDE sous la référence 67248](#).

Le tournoi B est ouvert uniquement aux joueurs de -1600 Elo (Fide ou National) homologué [rapide FIDE sous la référence 67249](#).

Les participants jouant sous drapeau français doivent posséder une licence A ou B de la Fédération Française des Échecs, les joueurs étrangers doivent posséder un code FIDE. Ils s'engagent à respecter le présent règlement.

Le club s'engage à prendre une licence B pour les joueurs non licenciés et qui acceptent de figurer dans l'effectif du club organisateur dès le lendemain du tournoi.

## Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE).

Les tournois se jouent en 8 rondes à la cadence Fischer de 12 minutes + 3 secondes par coup. Tout retard de plus de 5 minutes après le départ annoncée de la ronde est sanctionné par un forfait. Tout forfait non excusé pourra être sanctionné d'une exclusion du tournoi.

Les appariements se font au Système Suisse Intégral et assistés par ordinateur sous le contrôle de l'arbitre. Les numéros d'appariement sont attribués selon le dernier classement Elo rapide ou classements estimés. Seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait contrôler leur licence et (ou) réglé leurs droits d'inscription avant 9h45 le 1<sup>er</sup> mai 2025. Après cette heure, ils seront appariés à partir de la deuxième ronde. Les appariements deviennent officiels au début de chaque ronde.

Dans la mesure où les arbitres ne peuvent superviser l'ensemble des parties, les règles définies dans l'article A4 des règles du jeu s'appliquent pour l'ensemble de la manifestation.

Le système de départage des joueurs à égalité de points se fait de la manière suivante : d'abord le système Buchholz tronqué, puis le système cumulatif et enfin la performance.

## Article 3 : Horaires des rondes

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 10h40

Ronde 3 11h20

Ronde 4 12h00

Ronde 5 14h00

Ronde 6 14h40

Ronde 7 15h20

Ronde 8 16h00

Proclamation des résultats dans les meilleurs délais à l'issue de la dernière ronde et estimée à 17h10.

## Article 4 : Droit d'inscription et Prix

Les droits d'inscription sont de 13 Euros pour les vétérans, seniors plus et seniors, et 7 Euros pour les catégories jeunes en prépaiement.

Majoration de 2 Euros supplémentaires si inscription sur place. La majoration est réduite à 1

euro pour les catégories jeunes.

Les personnes détentrices d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) ne sont pas tenues de payer cette majoration.

Les prix seront répartis suivant le classement final et sont non cumulables.

Ils sont attribués à la place en fonction de départages en cas de joueurs à égalité.

La liste des prix sera affichée après la 3<sup>e</sup> ronde.

#### **Article 5 : Conduite des joueurs**

Les joueurs ne peuvent quitter l'aire de jeu (salle de jeu, buvette, toilettes) sans l'autorisation de l'arbitre. Un joueur au trait ne peut quitter la salle de jeu. Toute analyse et toute partie de Blitz ne sont pas autorisées dans la salle de jeu.

Ne sont pas autorisés aussi toute utilisation de matériel ou électronique. Les téléphones portables devront être éteints. Seule l'eau est autorisée comme boisson dans la salle de jeu.

Tout forfait non justifié sera signalé à la FFE, qui pourra transmettre aux autorités compétentes.

#### **Article 6 : Arbitrage**

L'arbitre principal sera Sammy PLAT, Arbitre Elite 1, assisté d'Alexis WALSH, Arbitre Fédéral Club.

#### **Article 7 : Commission d'appel**

La commission d'appel est constituée de 5 membres dont la liste est disponible au bureau des arbitres. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, le joueur peut saisir la commission d'appel. Il doit cependant continuer la partie suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

#### **Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité doit inscrire son score grâce au logiciel prévu à cet effet à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

#### **Article 9 : Acceptation du tournoi**

L'inscription au 29<sup>ème</sup> Tournoi Rapide d'Echecs Grand Prix de Vitré (35) implique l'acceptation du présent règlement.

**L'Arbitre principal :**  
**Sammy PLAT**

**L'organisateur :**  
**Nicolas LAMBLAIN**

**Fait à Vitré, le 19 mars 2025**